

Avis relatif à l'octroi d'autorisations de mise sur le marché de médicaments vétérinaires

Décision du directeur de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail

Spécialité dénommée : CEVAC MEGAMUNE K EMULSION INJECTABLE POUR POULES, Emulsion injectable

Titulaire : CEVA SANTE ANIMALE

Composition : pneumovirus-inactivé, virus de la bronchite infectieuse-inactivé, virus de la maladie de newcastle-inactivé, virus eds 76-inactivé

Numéro d'autorisation de mise sur le marché : FR/V/7733777 5/2024

Date de décision : 09/07/2024